

Programme

Semaine du développement Durable du 1er au 7 Avril 2011

2 thèmes :

- **Politique des déchets**
- **Restauration responsable**

«Quand un arbre tombe, on l'entend ; quand la forêt pousse, pas un bruit.» Proverbe africain

**CENTRE MÉDICAL CHANT'OURS - CRP CHANTOISEAU-
FOYER DE VIE - ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER- PORTAGE DE REPAS**

118, route de Grenoble - 05107 Briançon Tel : 04 92 25 30 30
mail : direction@fondationseltzer.fr www.fondationseltzer.fr



Extraits du programme de la semaine à la

Fondation Edith Seltzer

Conférence, ateliers et expositions ouverts au public

Vendredi 1er Avril à 14 h 30, salon de Chantoiseau

Ouverture de la semaine :
présentation, films, enjeux pour la Fondation, pot de l'amitié

Dimanche 3 Avril à 15 h au Bois de l'Ours

Déchets, changements climatiques et empreinte écologique

Conférence de Eric Daugu, Association Mountain Riders

Mardi 5 Avril à midi

«Repas développement durable»

servi aux 800 usagers de la Fondation : patients,
résidents, repas à domicile, stagiaires et personnels.

Mardi 5 Avril à 16 h 30 à Chantoiseau :

Quelle politique des déchets après le Grenelle ?

Conférence de Wiebke Winkler, expert du C2DS, et de
Pierre Leroy, vice Président de la CCB, chargé de l'environnement.



Jeudi 7 Avril à 15h30, à Chantoiseau :
Quelle évolution pour la restauration collective ?

A partir du film de Slow Food
« Vers une restauration collective
bonne, juste et propre »
en présence du chef André Parra du
Lycée professionnel Paul Héraud de Gap.
Clôture de la semaine à l'issue de la conférence

Expositions permanentes dans les différents halls d'accueil de
travaux réalisés par les patients et les résidents sur la thématique
des déchets.

Ateliers tri des déchets avec Julien Schocher, CCB : le lundi 4 Avril
à 16 h au Bois de l'Ours et le Mercredi 6 Avril à 15h15 à Chantoiseau.

Projection et débats avec les stagiaires et patients autour des films
«**nos enfants nous accuseront**» et «**Notre poison quotidien**».

Récupération dans les accueils **des téléphones portables** au
profit d'APF entreprise.